

CONTRAT DE RIVIERE HAUTE-SÛRE

Mise en place d'un contrat de gestion transfrontalier des ressources en eau de la
Haute-Sûre belgo-luxembourgeoise
(N° 3304-Lx)

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU DU COMITE DE RIVIERE ESCH-SUR-SÛRE, LE 8 SEPTEMBRE 2008

Présents:

M. KINTZELE Gilles	Administration communale d'Esch-sur-Sûre
M. KRAUS Georges	Syndicat des Eaux du Barrage d'Esch-sur-Sûre
M. PAULY Charles	Administration communale de Winseler
M. KREMER Paul	Administration des Eaux et Forêts - Conservation de la Nature
M. SCHMITZ Claude	Parc Naturel de la Haute-Sûre

Excusés:

M. GAASCH Marco	Chambre d'agriculture
M. NEU Jean-Pierre	Agriculteur particulier



1. Validation du compte rendu du 3 juillet 2008

Le compte rendu du 3 juillet 2008 a été validé par le bureau.

2. Divers administratif

1. Convention entre le CRHS et le PNHS

Le bureau se renseigne sur l'avancement de la convention. M. Claude SCHMITZ explique que des corrections ont été demandées par le Bureau du PNHS et que la convention corrigée a été renvoyé au Bureau du PNHS pour avis.

Les membres du Bureau du CRHS insistent sur le fait que le Contrat de Rivière devra fonctionner en tant qu'instance indépendante, notamment par le fait que le territoire et les acteurs concernés dépassent les limites du PNHS.

Le Bureau du CRHS insiste sur le fait que les actions du Contrat de Rivière se font dans le cadre des objectifs fixés en collaboration avec le PNHS et qu'il n'existe donc pas de risque que le CRHS mette en œuvre des projets qui vont à l'encontre des objectifs du PNHS. Aussi font-ils remarquer que le lien entre le Parc Naturel et le Contrat de Rivière est suffisamment assuré par la présence de deux membres du Comité du Parc Naturel au sein du Bureau du CRHS.

Le Bureau du CRHS demande au coordinateur de leur transmettre la dernière version de la convention.

2. Lettre de demande de participation

M. Claude SCHMITZ propose d'envoyer au SOLER et à l'Administration des Ponts et Chaussées une lettre de demande de participation au CRHS.

Le Bureau propose de transmettre les lettres directement à M. Georges MOLITOR, directeur des P&C, et au directeur de l'SEO, tout en adressant une copie à M. Roland FOX (P&C) et M. ZANTER (SEO).

Il propose également de rédiger deux lettres distinctes, en précisant dans la lettre destinée au P&C que le service de la voirie et le service des ouvrages d'arts sont concernés.

3. Conférence de presse

M. Claude SCHMITZ propose d'organiser deux conférences de presse ; une par rapport au projet PACTE Haute-Sûre et une par rapport au DIC'EAU, notamment pour éviter de renforcer la confusion entre PNHS et CRHS.

La conférence de presse concernant le DIC'EAU devra se tenir en début/mi octobre.

En dehors de la présentation du DIC'EAU, le Bureau propose de présenter également certaines actions actuelles du CRHS.

Les intervenants de cette conférence de presse seront M. Gilles KINTZELE, Mme Joselyne KAISER et les deux coordinateurs. M. Paul KREMER propose d'inviter également M. André WEIDENHAUPT en tant qu'intervenant, notamment pour parler de l'importance de l'eau pour les plus jeunes et de l'intérêt des Contrats de Rivière pour une région telle que la Haute-Sûre.

La conférence de presse se tiendra en français, à Martelage au sein de la Maison du Parc (à confirmer).

Le Bureau propose de transmettre, pour information, l'invitation à tous les membres du CRHS et du Comité du PNHS.

La conférence de presse par rapport au projet PACTE Haute-Sûre devra se tenir en novembre. Les intervenants seront M. Marco SCHANK et la directrice du PNHSFA.

Tous les partenaires financiers (MIAT, MEV, AGE, Interreg) sont à inviter, tout comme les membres du Comité du Parc Naturel, ainsi que les membres du CRHS.

4. Article de presse

Un article sur le CRHS a été transmis au LW, mais n'a pas encore été publié.

Le Bureau propose d'envoyer le même article à d'autres journaux. M. Claude SCHMITZ rejette cette idée et propose plutôt de rédiger des articles différents.



5. Publication CRHS

La publication est prête pour l'impression. Ils manquent néanmoins 4 signatures.
Le Bureau demande au coordinateur de recontacter ces acteurs.

3. Avancement des projets

M. Charles PAULY fait remarquer que l'action 137, concernant l'assainissement de la zone d'activité de Bras devra figurer sur la liste des actions à réaliser dans les prochains mois.

M. Claude SCHMITZ propose d'organiser une entrevue entre la commune de Winseler, le SIDEN et l'AIVE.

- **N° 15 : Projet achevé**
- **N°16 : Communication autour des réalisations du CRHS**
Un article sur le projet CRHS a été publié sur le site internet de « Europaforum ».
Un article de presse a été transmis au LW.
Des cartes de présentation du CRHS sont en cours de réalisation dans le cadre du modèle de projection au sein de la l'exposition 2 du PNHS.
- **N°17 : Bulletin CRHS**
Il est convenu de réaliser une double feuille CRHS au sein du journal du Parc, afin de limiter les coûts.
Le contenu s'axera sur la sensibilisation au thème de l'eau, sur l'information du grand-public, sur les retours d'expérience des acteurs, sur les actions du CRHS,.... Il est convenu également d'intégrer des articles du côté wallon, afin de favoriser l'échange transfrontalier des informations. Des articles concernant le versant luxembourgeois devront également figurer dans le journal du Parc Naturel wallon.
Pour les communes du PNHS, le journal sera de toute façon distribué par un envoi toutes boîtes.
Les communes hors PNHS devront prendre en charge eux-mêmes la distribution (envoi bulletin communal).
Il est proposé en plus de demander tous les acteurs du CRHS, s'ils souhaitent recevoir des exemplaires supplémentaires. Le Bureau demande au coordinateur de transmettre une lettre y relatif aux acteurs, tout en précisant que ces exemplaires ne seront pas distribués par les soins du CRHS.
- **N°22 : Mise à jour du site internet**
M. Claude SCHMITZ précise que ce projet consiste à mettre à jour les documents relatifs aux réunions CRHS, d'alimenter le newscenter, d'afficher les actions achevées dans la base de données et de rédiger régulièrement des mots du mois.
Le Bureau propose de rassembler les mots du mois d'une année et de les rendre accessible sur le site internet.
- **N°23: Promenades « Loscht op Natur »**
Quatre promenades guidées ont été organisées par le Parc Naturel, actions pour laquelle il s'était engagé.
- **N° 24 : Poster de sensibilisation**
Deux posters sont prévus dans les prochains mois ; un sur les traces des animaux aquatiques et un sur les ruisseaux.
- **N°31 : Fiches LOSCHT OP NATUR**
M. Claude SCHMITZ précise que c'est une action qui a été initiée en 2007 en collaboration avec le Service Ecologique et la Station Biologique. Le prochain numéro traitera le sujet de l'eau et ciblera les plus jeunes.
- **N°33 : Plaquettes ludiques**
L'objectif de ce projet est de réaliser des plaquettes illustrées sur divers thèmes liés à l'eau. Les plaquettes contiendront des actions à réaliser par les classes primaires (ex : visiter le SEBES, réaliser un projet de classe, analyser la qualité d'un cours d'eau,...).
Les détails du projet restent à définir.
- **N°35 : Présentation du DIC'EAU (cf. paragraphe 2)**
- **N°47 : Distributeurs TENQ**
Une réunion de concertation s'est tenue avec le CTE.
Une visite de TENQ à Amsterdam est prévue pour le 17 septembre.
La planification de visites pour des classes primaires a été proposée.



Une réunion de présentation du distributeur pour les syndicats des écoles et les responsables scolaires est prévue. Le Bureau propose d'organiser qu'une seule réunion de présentation, en y invitant les responsables de toutes les écoles concernées.

- **N°52 : Inventaire des règlements**

Certaines communes ont renvoyé des règlements. M. Claude SCHMITZ envisage de les intégrer au règlement grand-ducal relatif à la zone de protection sanitaire II (si possible).

M. Georges KRAUS rejette cette idée, en précisant que cette intervention retardera trop la validation de ce règlement.

Une réunion de concertation sera organisée avec les communes concernées uniquement.

- **N°88 : Module interactif**

M. Claude SCHMITZ explique qu'il s'agissait de faire un SIG renfermant toutes les informations relatives aux sentiers de promenade, de vtt, etc. L'atout serait l'interconnectivité entre les différents types de sentiers et entre les sentiers wallons et luxembourgeois.

Le Bureau propose de présenter le projet au Syndicats d'initiative et de leur laisser le temps de réfléchir sur leur position par rapport à ce projet.

- **N°140 : Besoin supplémentaires d'installations sanitaires autour du lac**

M. Claude SCHMITZ explique que le MIAT est en train de mettre en œuvre un projet de modernisation des installations sanitaires autour du lac. M. Fränky WOHL a proposé de faire participer le Contrat de Rivière aux réunions y relatives, voire qu'il prenne en charge la coordination de la concertation entre les acteurs concernés. On attend la proposition de budget de la part du SIDEN.

- **N°142 : RESAUSURE**

- **N°151 : Journée d'information sur les pesticides**

M. Georges KRAUS propose de retirer le mot « plan de désherbage » de la description du projet.

M. Claude SCHMITZ explique qu'un inventaire a été transmis aux communes, afin de cibler les problématiques prioritaires. La deuxième étape consiste à proposer des formations pour le personnel technique des communes. La troisième étape consiste à sensibiliser et informer le grand-public.

M. Paul KREMER propose de contacter M. KIRPACH, ayant beaucoup d'expérience ce concernant.

M. Georges KRAUS pense qu'il serait utile d'informer le personnel technique non seulement sur des alternatives, mais aussi sur la bonne utilisation et le bon dosage des pesticides.

La Maison de l'Eau de Rédange propose une formation relative à la mise en place et l'entretien de prés fleuris. Le Bureau décide de ne pas transmettre cette invitation aux acteurs du CRHS. L'invitation sera publiée uniquement sur le site internet du CRHS.

- **N°160 : Etude sur les futures zones de protection**

- **N°161 : Monitoring de la qualité de l'eau**

M. Claude SCHMITZ explique qu'un réseau d'analyse de la qualité de l'eau est prévu sur les ruisseaux de petite envergure. Une réunion de concertation sera organisée avec les acteurs concernés (AGE, CRPGL, SEBES, acteurs belges).

- **N°184 et 190 : Mise en place d'abreuvoirs et de clôtures**

Une journée d'information à destination des agriculteurs est en cours de planification.

Le Bureau propose de contacter l'AGE et l'ASTA.

Résumé des actions prioritaires:

- Rédiger et envoyer une lettre de demande de participation aux P&C et au SOLER.
- Rédiger et envoyer une lettre d'invitation à la conférence de presse DIC'EAU (trouver une date en concertation avec les Wallons).
- Contacter M. André WEIDENHAUPT concernant la conférence de presse DIC'EAU.
- Rédiger un dossier de presse DIC'EAU.
- Recontacter les signataires manquants.
- Organiser une entrevue entre l'AIVE, le SIDEN et la commune de Winseler.
- Organiser une réunion d'information TENQ.
- Organiser une réunion de concertation avec les communes concernées par le projet « inventaire des règlements ».
- Organiser une réunion d'information avec les syndicats d'initiative par rapport au projet « Module interactif »
- Organiser une réunion de concertation entre le SEBES, l'AGE dans le cadre du Monitoring de la qualité de l'eau.



4. Clôture de la séance

Les corrections relatives à ce compte rendu devront être renvoyées au coordinateur endéans les deux semaines après réception du document. Le compte rendu sera validé lors de la prochaine réunion du Bureau du Comité de Rivière, qui aura lieu le **13 octobre 2008 à 14h au sein du SEBES.**

